Coopérative SoinPlus Assemblée générale du 05.03.2020

# **Procès-verbal**

**Présents :**

18 personnes. Madeleine, Nathalie Combes, Dominique, Annabelle, Gladys, Sophie, Hugues, Dana, Doïna, Suzanne Domond, Suzanne Moser, Emmanuel, Katia, Myriam, Isabelle Sobler, Isabelle Volery, Ludovic, Patricia.

**Excusés :**

Jacqueline Serra, Julie, Karin, Anne Morier, Marina, Alexandre, Nathalie Jaccard, Filomena.

La séance est ouverte, à 19h30 avec des boissons et des biscuits, merci à ceux qui les ont apportés.

1. Bienvenue du président
2. Cours donné par M Pierre Gobet, Professeur EESP sur le concept « agilité » durant 45 minutes
3. Aucune demande de modification de l’ordre du jour
4. Désignation du gardien du temps : Ludovic, du scribe : Patricia
5. Dernier PV approuvé sans demande de modification.
6. Nouvelle candidature / démission :

Accueil de Dana comme membre de soins plus. Une nouvelle demande d’adhésion a été envoyée ces derniers jours, elle sera traitée lors de la prochaine assemblée.

La coopérative prend acte de la démission de Junice Mandon.

Ludovic rappelle que le but de la coopérative est de travailler ensemble, il faut être orienté vers les mêmes valeurs, avoir une même conception des soins. Si l’on ne peut, ne veut pas travailler les uns avec les autres, il ne sert à rien de faire partie de la coopération.

1. Retour sur les flyers :

Discussion sur divers points. Les points à reprendre sont la formulation « soignants », un nombre d’intervenants restreint sans précision de nombre, répartis dans le canton au lieu de présents dans tout le canton, parler de professionnels au lieu d’indépendants, retirer le mot « compétente ». Discussion sur la réactivité qui est parfois remise en question avec le délai de réponse de 24 à 48h, durant ce temps, certaines demandes repartent ailleurs. La décision est de maintenir la permanence téléphonique selon heures de bureau car tout le monde n’est pas prêt à offrir des soins 24h/24h. La mise en page doit être revue pour permettre une meilleure visibilité des horaires.

Une nouvelle proposition sera postée sur le forum et devra être validée selon le délai fixé.

1. Dossier de soins

Le groupe poursuit son travail pour proposer une boîte à outils qui devra être alimentée par chacun, ainsi que pour mettre à jour les documents utiles qui pourront être utilisés selon besoin.

Proposition d’éditer un logo autocollant de SoinsPlus qui pourrait être collé sur les classeurs de soins à domicile afin de faire connaître SoinsPlus. Ne pas mettre de numéro de téléphone sur le logo sinon les patients pensent que c’est le numéro à appeler en cas de besoin.

Comme la majorité des membres utilise la caisse des médecins, Hugues propose de faire une demande à la caisse pour mettre en lien le DMST officiel afin qu’il soit pré-rempli avec les données administratives. Ludovic va demander à les rencontrer.

1. Retour suite à rencontre avec réseau santé Nord-Broye :

L’ASI Vaud était présent. Les demandes ont été prises en compte. Par exemple, il est inacceptable que lors d’une sortie d’hôpital, le patient ressorte avec le CMS plutôt qu’avec son soignant indépendant.

Ludovic demande qu’en cas de problème similaire rencontré avec un des réseaux, l’information lui soit remontée.

Tout un travail sera fait par l’ASI concernant les problèmes rencontrés dans le partenariat avec les réseaux de santé ainsi que les conventions que les CMS font signer aux indépendants. L’ASI devrait envoyer un questionnaire aux indépendants pour répertorier les problèmes rencontrés avec les réseaux de santé et les CMS.

Discussion sur l’adéquation que Soins Plus soit inscrit dans tous les réseaux de santé. Ludovic s’en charge.

Rappels :

A) L’ASI se propose de venir soutenir des colloques de réseaux avec les infirmiers indépendants sur leur demande, ceci permet d’avoir plus de poids.

B) La loi sur la santé publique exige que chaque indépendant soit inscrit dans un réseau de soins, le risque en cas de contrôle étant de perdre la part résiduelle.

1. Nouvelle formule AG :

Le souhait est de redynamiser les assemblées et de les coupler avec de la formation continue. Ceci permet d’obtenir des points E-log (choisir « association associative » et y ajouter le PV qui confirme sa présence).

La nouvelle formule est acceptée. La participation est modulable, il n’est pas obligatoire de participer à la formation continue qui aura lieu en début ou en fin de séance d’assemblée. Le prochain cours sera donné par Ludovic sur les assurances sociales.

Ceux qui sont intéressés par la formation sur les bandages doivent rapidement s’y inscrire sur le forum, ce cours sera donné sur la Côte en dehors de l’assemblée.

Ceux qui sont intéressés par la formation à l’évaluation clinique à domicile doivent également s’annoncer via le forum selon le délai qui est pour avril, de même ce cours sera donné sur la Côte hors des temps d’assemblée. .

Réflexion sur un budget à allouer à la formation, quel financement lors d’orateur externe ?

1. La date de la prochaine AG : jeudi 10.09.2020 à 19h00, même lieu (Goumoens-la-Ville)

La séance est levée à 21h55.

Le scribe : Patricia Blum